

Le sport en Normandie, moins de pratiquants qu'au niveau national, notamment chez les jeunes

Insee Analyses Normandie • n° 95 • Octobre 2021



Qu'elle soit autonome ou encadrée, la pratique d'une activité sportive est moins répandue en Normandie qu'au niveau national, notamment chez les jeunes. Ainsi, un peu plus de six jeunes âgés de 5 à 19 ans sur dix sont licenciés contre près de sept sur dix en France métropolitaine. Le football est de loin le sport le plus pratiqué, suivi du tennis et de l'équitation, très bien représentée dans la région. La Normandie dispose d'une grande variété d'équipements sportifs mais apparaît moins bien dotée que les autres régions métropolitaines (hors Île-de-France), avec 51 équipements pour 10 000 habitants contre 53 ‱. Elle présente notamment un net déficit en piscines. Les équipements sportifs sont globalement aussi anciens qu'au niveau national, en moyenne une trentaine d'années ; plus d'un quart a bénéficié de travaux de réhabilitation lourds. Le poids des activités liées au sport est assez faible dans la région et représente moins de 1 % des emplois. Les salariés des secteurs principalement liés au sport, comme les clubs de sport ou l'enseignement de disciplines sportives, sont souvent jeunes et occupent des emplois plus précaires que l'ensemble des salariés.

En 2018, 63 % des Normands âgés de 15 ans ou plus ont exercé une activité physique au moins une fois dans l'année (source : Baromètre Injep 2018); c'est un peu moins qu'au niveau national (66 %). Ces activités sont le plus souvent la marche et la course à pied. Viennent ensuite les activités de la forme et de la gymnastique ainsi que les sports aquatiques et nautiques, natation principalement, puis les sports de cycles ou motorisés (vélo sur route, cyclotourisme, VTT, karting, moto sur route ou circuit, automobile, etc.).

Un Normand sur deux fait du sport régulièrement et un sur cinq détient une licence sportive

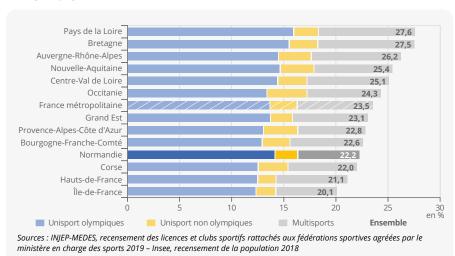
En Normandie comme en France entière, une personne de 15 ans ou plus sur deux (52 %) pratique une activité physique ou sportive au moins une fois par semaine. Cette activité peut s'exercer de façon libre, en dehors de toute structure, voire à domicile

comme c'est le cas pour plus du quart des Normands.

La pratique licenciée permet de bénéficier de structures, d'un encadrement et/ou de

participer aux compétitions. Si l'on rapporte le nombre de licences détenues par les résidents normands (740 000 en 2019) à la population régionale totale, le taux de

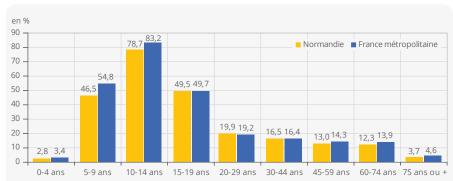
▶ 1. Taux de licences pour 100 habitants par région et type de fédération en 2019



En partenariat avec:



▶ 2. Taux de licences pour 100 habitants par tranche d'âge en 2017



Note de lecture : En Normandie, il y a 78,7 licences pour 100 habitants entre 10 et 14 ans et 83,2 en France métropolitaine

Sources : INJEP-MEDES, recensement des licences et clubs sportifs rattachés aux fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports 2017 – Insee, recensement de la population 2016

licences en Normandie est de 22,2 %, soit un peu moins qu'au niveau métropolitain (23,5 %; Figure 1). La Normandie se situe ainsi au 10° rang des régions métropolitaines pour son taux de licenciés, assez loin derrière les Pays de la Loire et la Bretagne (respectivement 27,6 % et 27,5 %). Dans les départements normands, le taux de licences est un peu plus faible en Seine-Maritime (21 %) et plus élevé dans la Manche (25 %).

Entre 5 et 15 ans, un taux de licences nettement moindre qu'au niveau national

Quelle que soit la tranche d'âge, le taux de licences en Normandie est le plus souvent inférieur au niveau national ou tout au mieux très proche. C'est entre 5 et 19 ans, aux âges scolaires, que les taux de licences sont les plus élevés, notamment entre 10 et 15 ans ▶ figure 2. Près de six jeunes Normands sur dix sont alors licenciés, si on fait abstraction d'éventuels multi-licenciés Entre 5 et 15 ans, la situation est différente et les jeunes Normands sont moins souvent licenciés qu'au niveau national (63 % contre 69 %). Ces écarts s'expliquent, en partie, par une moindre affiliation dans la région aux fédérations multisports scolaires : seulement 18 % des moins de 15 ans sont affiliés à ce type de fédération contre 24 % au niveau métropolitain. Après 20 ans, le taux de licenciés chute, descend sous la barre des 20 %, et continue de décroître ensuite avec ľâge.

Les femmes de 15 ans ou plus pratiquent moins souvent que les hommes une activité sportive : en Normandie, seulement 55 % d'entre elles déclarent avoir pratiqué une activité physique au cours de l'année, contre 62,5 % des hommes (source : Injep). L'écart avec les hommes est encore plus marqué pour les licenciés : 16 % des femmes détiennent une licence, contre plus de 27 % des hommes. Cet écart s'accentue aux âges scolaires ▶ figure 2. Entre 10 et 14 ans, on compte 91 licences pour 100 garçons contre 65 pour les filles.

Parmi les fédérations unisport, la Fédération Française de Football compte le plus de licenciés en Normandie comme en France métropolitaine (21 % des licences unisport en Normandie). Viennent ensuite, mais bien après, le tennis et l'équitation (respectivement 8 % et 7 %). Le poids du tennis est plus faible dans la région qu'au niveau national, à l'inverse de celui de l'équitation qui arrive en seconde position dans la Manche et l'Orne, premiers départements français d'élevage de chevaux avec le Calvados.

Le football vient largement en tête chez les hommes avec 29 % des licences unisport, devant le tennis (9 %) et le judo (6 %). Chez les femmes, le podium diffère : équitation (17 %), gymnastique (11 %) et tennis (7 %). Les pratiques évoluent également avec l'âge : la gymnastique vient en premier pour les plus petits (moins de cinq ans), le football est ensuite le sport le plus pratiqué par les licenciés jusqu'à 60 ans, même si son poids décroît passé 30 ans. Au-delà de 60 ans, les sports les plus pratiqués au sein de fédérations sont l'éducation physiquegymnastique devant le golf, la randonnée et la pétanque.

Un taux d'équipement inférieur au niveau national hors Île-de-France

Avec 51 équipements sportifs, de tout type, pour 10 000 résidents, la Normandie apparaît

légèrement moins bien équipée comparée à l'ensemble des régions métropolitaines hors Île-de-France (53 ‱). Les régions les mieux dotées (Centre-Val de Loire, Pays de la Loire, Occitanie) disposent de plus de 60 équipements pour 10 000 habitants. Un tiers des équipements normands sont localisés en Seine-Maritime. Mais en raison du poids de sa population, c'est dans ce département que le taux d'équipement est le plus faible (43 ‱). Inversement, l'Orne, qui dispose du plus faible nombre d'équipements (1800), a au regard de sa population un taux d'équipement élevé (64 %%). Au-delà de leur nombre, la variété des équipements proposée est importante. En Normandie, 133 équipements différents sont à disposition des habitants. La diversité est plus forte en Seine-Maritime ou dans le Calvados (respectivement 112 et 107 équipements différents) que dans la Manche ou l'Eure (94) et surtout l'Orne (77).

La Normandie moins bien dotée en piscines

Parmi un ensemble de huit équipements considérés comme « structurants » ► figure 3, la Normandie se situe à un niveau légèrement supérieur à celui de la France hors Île-de-France, sauf pour les piscines. Avec seulement 171 m² de bassin pour 10 000 habitants, la région se situe relativement loin de la moyenne de France hors Île-de-France (208 m²). Ce déficit en piscine concerne tous les départements normands et tout particulièrement la Manche (110 m²).

S'agissant de la répartition territoriale, le département de l'Eure est particulièrement bien doté en terrains d'athlétisme, avec près de deux fois plus d'équipements de ce type qu'au niveau régional et national, ainsi qu'en plateaux et terrains de jeux extérieurs. Le Calvados est lui bien pourvu en courts de tennis, en lien avec son attractivité touristique et son parc de résidences secondaires. Les équipements normands ont une ancienneté moyenne très proche de celle de l'ensemble des régions métropolitaines hors Île-de-France (près de 30 ans). Parmi les équipements structurants, seules les

➤ 3. Nombre et taux d'équipement pour 10 000 habitants parmi une sélection d'équipements « structurants »

	Normandie		France hors Île-de-France
	Nombre	Taux d'équipement pour 10 000 habitants (en ‰)	Taux d'équipement pour 10 000 habitants (en ‰)
Ensemble des équipements dont :	16 956	51,0	53,3
Terrains de grands jeux	2 674	8,0	7,4
Courts de tennis	2 181	6,6	6,5
Plateaux et terrains de jeux extérieurs	2 265	6,8	6,1
Salles multisports (gymnases)	982	3,0	3,0
Terrains d'athlétisme	513	1,5	1,5
Dojos	338	1,0	1,0
Skate park, anneau de roller, vélo freestyle	174	0,5	0,6
Piscines *	280	171*	208*

^{*} m² pour 10 000 habitants

Sources : INJEP-MEDES / Recensement des Équipements Sportifs (RES) 2020 – Insee, Recensements de la population 2017 et 2018

4. Nombre et répartition des emplois dans les secteurs d'activités liés au sport en 2018

	Normandie		France métropolitaine
	Nombre*	Répartition (en %)	Répartition (en %)
Activités principalement liées au sport	9 120	77,0	69,2
Exploitation des clubs de sports	4 620	39,0	30,3
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs (yc centres équestres)	2 010	16,9	22,2
Gestion d'installations sportives	1 140	9,6	7,2
Activités des centres de culture physique et de fitness	470	4,0	3,2
Autres activités liées au sport **	890	7,5	6,3
Activités associées au sport :	2 730	23,0	30,8
Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	2 270	19,2	18,7
Fabrication d'articles de sport	230	1,9	1,7
Construction de bateaux de plaisance	120	1,0	3,0
Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	80	0,7	1,5
Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	30	0,3	0,7
Téléphériques et remontées mécaniques	0	0,0	5,3
Ensemble	11 850	100,0	100,0

^{*} arrondi à la dizaine

piscines sont un peu plus récentes qu'au niveau national: 29 ans contre 35 ans. La part d'équipements « anciens » est importante pour certains équipements structurants. Près de la moitié des terrains de grands jeux, des gymnases, des équipements d'athlétisme et des courts de tennis ont été mis en service avant 1985. En termes d'ancienneté le parc de piscines est assez disparate : si trois sur dix datent d'avant 1975, deux sur dix ont été mises en service après 2004. Ces équipements structurants, parfois anciens, peuvent nécessiter des travaux de rénovation importants. C'est le cas d'un quart d'entre eux et notamment de près de la moitié des gymnases et des piscines, en Normandie comme au niveau national.

Des équipements rapidement accessibles

Les temps d'accès aux équipements structurants sont en moyenne assez faibles (autour de 5 minutes en voiture en heures creuses), en Normandie comme dans l'ensemble de la France hors Île-de-France. Dans la région, les temps d'accès sont un peu plus élevés dans l'Orne où le nombre d'équipements est plus faible. Dans les zones les plus urbanisées, ils sont un peu plus courts du fait d'un grand nombre d'équipements disponibles à proximité des habitants et diminuent également pour les équipements les plus répandus comme les terrains de grands jeux, les courts de tennis et les gymnases. Ils s'allongent en revanche pour les piscines : près de 8 minutes en moyenne et jusqu'à plus de 20 minutes pour les habitants de quelques communes normandes principalement situées au nord-est de la Seine-Maritime, dans une partie de l'Orne et de la Manche.

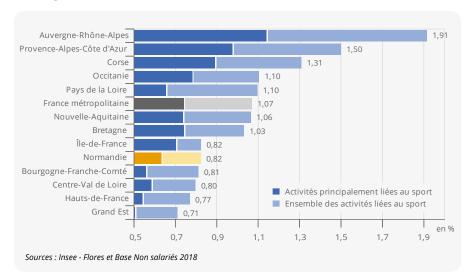
Les activités liées au sport, moins de 1 % des emplois normands

Pour caractériser l'emploi dans le sport (hors emplois liés au sport présents dans la fonction publique, comme les professeurs d'éducation physique et sportive, ou dans les collectivités locales), on distingue les emplois directement liés au sport (éducateurs sportifs, entraîneurs, chargés de gestion ou d'entretien d'installations sportives, etc.) et les emplois fortement associés au domaine du sport, comme ceux présents dans les secteurs de la fabrication ou de la commercialisation d'articles de sport ► figure 4. Les secteurs d'activités retenus dans le périmètre économique du sport représentent au total près de 12 000 emplois (dont près de 10 000 salariés), dans la région, répartis dans 3 900 établissements. C'est moins de 1 % de l'emploi total normand (0,8 %). Sur ce point, la Normandie se situe au 8e rang des régions métropolitaines Figure 5, au

même niveau que les régions Île-de-France, Bourgogne-Franche-Comté ou Centre-Val de Loire et loin d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,9 %) qui bénéficie d'un des plus grands domaines skiables au monde et d'une forte implantation d'entreprises de l'industrie de la montagne et des sports « Outdoor ». Le poids des activités liées au sport est inférieur au niveau métropolitain dans tous les départements normands. En Normandie, les emplois dans les secteurs d'activités liés au sport se caractérisent par une part de l'emploi salarié particulièrement élevée, 83 % contre 76 % au niveau métropolitain. Trois établissements normands sur quatre emploient des salariés, ce qui est bien plus qu'au niveau métropolitain (un sur deux). Ces établissements sont rarement de grande taille; seuls trois atteignent ou dépassent la centaine de salariés en 2018 (Décathlon à Mondeville, le Havre Athletic Club et le Stade Malherbe de Caen). Les établissements des activités liées au sport sont plus nombreux dans le Calvados que dans les autres départements normands : 31 % des établissements normands sont localisés dans ce département, plus qu'en Seine-Maritime (27 %).

Dans la région, le poids des activités associées au sport ► figure 5, fabrication ou commercialisation d'articles de sport par exemple, est faible : 23 % des emplois du périmètre économique du sport contre 41 % au niveau métropolitain. Parmi les activités principales liées au sport, la part des emplois dans l'enseignement du sport est également moins importante en Normandie (17 % contre 22 %). À l'inverse, ou conséquence du faible poids de ces secteurs, celui des clubs de sport est élevé : quatre emplois sur dix contre trois sur dix en France métropolitaine. Ce secteur rassemble les activités des clubs de sports professionnels, semi-professionnels ou amateurs qui offrent la possibilité de pratiquer un sport (par exemple, football,

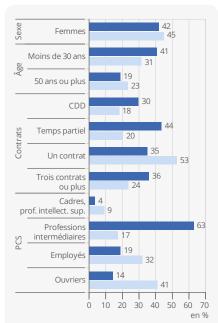
► 5. Poids des emplois dans les activités liées au sport dans l'emploi total régional en 2018



^{**}sportifs professionnels, guides de montagne, activités des ligues sportives, promotion de manifestations, etc. Source: Insee, Flores 2018

bowling, natation, golf, boxe, sports d'hiver, échecs, athlétisme, etc.). Le poids de ce secteur varie fortement au sein des départements normands : de 27 % dans l'Orne à 44 % en Seine-Maritime.

▶ 6. Principales caractéristiques des salariés dans les activités principalement liées au sport en 2017



Dans les activités liées au sport en Normandie Parmi l'ensemble des salariés normands

Champ: Activités principalement liées au sport. Les activités associées au sport (fabrication, commercialisation d'articles de sports, etc.) ne sont pas prises en compte. Source: Insee, DADS-DSN 2018

► Sources

Sources Injep:

- Les recensements des licences et clubs sportifs rattachés aux fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports 2017 et 2019
- Le Recensement des équipements sportifs, Espaces et Sites de pratiques (RES) 2020
- Baromètre national des pratiques sportives 2018

Sources Insee:

- Les recensements de la population (RP) 2016. 2017 et 2018 de l'Insee
- La Base Permanente des Équipements (BPE) 2018
- Le distancier Métric permettant d'évaluer des temps de parcours en voiture
- Le Fichier LOcalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES) 2018
- La Base Non-Salariés (BNS) 2018
- Les Déclarations Annuelles des Données Sociales et Données Sociales Nominatives (DADS-DSN) 2018

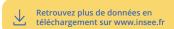
Des salariés souvent jeunes et des emplois plus précaires

Les salariés dans les activités associées au sport travaillent principalement dans la commercialisation, la fabrication ou la location d'articles de sport ; ces salariés ont des caractéristiques proches de celles de salariés du commerce ou de l'industrie. Par contre, ceux travaillant dans les secteurs d'activités plus directement liés à l'exercice d'activités physiques ou sportives (« les activités principalement liées au sport » ► figure 4) possèdent des caractéristiques plus spécifiques. La part de jeunes y est très importante : quatre salariés sur dix ont moins de 30 ans, alors que c'est seulement trois sur dix parmi l'ensemble des salariés normands ▶ figure 6. Celle des femmes y est un peu plus faible (42 % contre 45 %). Les professions intermédiaires sont fortement majoritaires puisque 63 % des salariés du sport sont classés dans cette catégorie contre 17 % des salariés normands. Ceci s'explique par le poids très important des moniteurs et éducateurs sportifs parmi ces salariés (près de la moitié d'entre eux).

Ces emplois se caractérisent par leur plus grande précarité: 30 % des postes occupés sont des contrats à durée déterminée (CDD), contre moins de 20 % parmi l'ensemble des salariés normands. Les salariés du sport multiplient souvent les contrats au cours de l'année : c'est le cas de deux sur trois (moins de la moitié parmi les salariés normands) et plus du tiers (36 %) ont trois contrats ou plus, souvent de courte durée. Leur temps de travail sur l'année dans ces activités est souvent faible. La moitié d'entre eux effectuent moins de 630 heures au cours de l'année, contre moins de 1 640 heures pour la moitié des salariés normands. Ces caractéristiques ne sont pas spécifiques à la Normandie et sont partagées au niveau métropolitain.

La situation des moniteurs et éducateurs sportifs normands est encore plus précaire qu'au niveau national: 33 % d'entre eux sont en CDD (30 % au niveau national) et 43 % ont trois contrats ou plus dans l'année (41 %).

Camille Hurard, Aubin Merel, Bruno Mura



▶ Définitions

Fédération sportive : une fédération sportive organise et assure la promotion de la pratique de sa ou ses disciplines, de l'activité de loisir au sport de haut niveau. Elle est l'union d'associations sportives (régies par la loi de 1901). Il existe plusieurs types de fédérations :

- les **fédérations unisport**, qui organisent la pratique d'une seule discipline (par exemple la fédération française de volley-ball). Elles sont qualifiées d'« olympiques » si leur discipline figure au programme des jeux olympiques (gymnastique par exemple). Sinon, elles sont considérées comme non olympiques ;
- les **fédérations multisports**, qui permettent la pratique de plusieurs sports. Elles sont scolaires, comme l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), ou affinitaires, c'est-à-dire regroupant des personnes partageant un trait commun (profession, religion, géographie, handicap, etc.), par exemple l'Union Française des Oeuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP).

Licence : ne sont comptabilisées dans les licences que les adhésions à une fédération qui donnent lieu au paiement d'une cotisation annuelle. Une seule personne peut disposer de plusieurs licences.

Taux de licenciés et d'équipement: ils correspondent au nombre de licences/équipements rapporté à la population du territoire d'étude. Concernant les taux de licenciés, des doubles comptes sont possibles, une personne pouvant détenir plusieurs licences.

Équipement sportif: l'équipement sportif est une surface permettant, à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités physiques et/ou sportives. Il comporte un minimum de matériels spécifiques permettant le respect des principes et des règles liés à la pratique de ces dernières (ex: un tracé lisible sur le sol et des cages pour un terrain de handball, etc.).

Périmètre économique du domaine du sport : il a été défini à partir d'une liste de codes de la nomenclature d'activités françaises (NAF).

Multi-activité: un salarié est considéré comme multi-actif s'il a occupé plus d'un poste au cours de l'année.

► Pour en savoir plus

- **Hurard C., Merel A., Mura B.**, « Le sport en Normandie : pratiques, équipements et emplois », *Insee Dossier Normandie* n°19, septembre 2021
- Baromètre national des pratiques sportives 2018, Injep-CREDOC
- Les fiches régionales du sport 2020, Injep
- Charles A., Dardaillon B. (Insee Normandie); Kauffmann F. (CNRS), « Des trajectoires diverses pour les salariés du sport normands : de l'activité d'appoint à celle d'entrepreneur sportif », Insee Analyses Normandie n°16, septembre 2016

Insee Normandie 5, rue Claude Bloch BP 95137 14024 Caen Cedex Directeur de la publication :
Philippe Scherrer

Rédaction en chef : Pascal Julien Attaché de presse: Carole Joselier Tél.: 02 35 52 49 17

Maquette : Jouve ISSN: 2496-5227 (version imprimée) ISSN: 2493-7266 (version en ligne) © Insee Normandie 2021





